



CLUB ENTREPRISES ET CULTURE

Démocratiser la culture : les entreprises s'engagent

Créé par une vingtaine d'entreprises locales exerçant dans des domaines très divers (Bâtiment, restauration, banque, établissements commerciaux, négociant en vins, concessionnaires automobile...), le « club entreprises et culture » vient de voir le jour à La Roche-sur-Yon. La Ville en est d'ailleurs membre d'honneur. « Notre but n'est pas de faire du simple mécénat d'entreprises, mais bien de participer à la vie culturelle de la ville et de démocratiser l'art et la culture en général auprès de nos collaborateurs », explique son président, Patrick Piron. « C'est une sorte de réseau d'échanges culturels entre des milieux très divers. »

Différentes actions sont envisagées :

- accompagner la politique culturelle

- de la Ville (participer au développement du musée, de l'art urbain...);
- développer la création culturelle (favoriser son entrée dans l'entreprise, créer des lieux d'échanges entre les artistes, les entreprises et le public, permettre aux salariés de participer à des actions culturelles, diffuser la culture scientifique et technique...);
- la création culturelle comme outil de communication (organiser des événements privés, comme des visites, des vernissages..., à titre commercial ou pour les salariés des entreprises...).

« Parmi les premières actions concrètes, nous lancerons début 2008 un appel



à participation aux artistes locaux pour la création du logo de notre association », souligne Patrick Piron. Dans un second temps, le club envisage de soutenir l'acquisition d'œuvres (albums, objets, affiches) de Benjamin Rabier pour le fonds du musée et de la médiathèque et prévoit de participer au Festival de cinéma 2008. L'implantation d'un lieu de création pour les artistes est également en cours de réflexion en centre-ville.

CONTACT : Club entreprises et culture, Maison des associations, 13, rue de la République, Patrick Piron, au 06 20 66 66 81
Courriel : ppiron@construction.eiffage.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La 5^e campagne de recensement début le 17 janvier 2008



Le recensement de la population permet de connaître la population française, dans sa diversité ainsi que dans son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants, le nombre de logements et leurs caractéristiques. Les résultats du recensement aident à éclairer les décisions des pouvoirs publics, des professionnels des entreprises et des associations pour mieux répondre aux besoins de la population.

Depuis 2004, toutes les personnes vivant en France ne sont pas enquêtées la même année

Les communes de 10 000 habitants et plus, comme La Roche-sur-Yon, réalisent chaque année, une enquête

par sondage auprès d'un échantillon de 8 % de leurs logements.

Le recensement respecte la vie privée de chacun

Vos réponses sont confidentielles. Toutes les données recueillies sont transmises à l'Insee qui assure le traitement et la diffusion des résultats sous forme statistique donc anonyme.

Comment se déroule l'enquête ?

Du 17 janvier au 23 février, 10 agents recenseurs munis d'une carte officielle tricolore portant leur photographie et la signature du maire, prendront contact avec les personnes recensées pour leur remettre les questionnaires

du recensement. Ils récupéreront les documents lorsque ceux-ci seront remplis.

Vous souhaitez obtenir d'autres renseignements ?

Le service recensement de la population est là pour répondre à vos questions. Vous pouvez également consulter le site Internet de l'Insee (www.insee.fr) à la rubrique « recensement de la population ».

Des informations détaillées ainsi que la composition de l'équipe d'agents recenseurs vous seront communiquées dans le Roche mag de janvier.

CONTACT : SPOT Direction Observation Evaluation, au 02 51 47 47 44